



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 264 Janvier 2009 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

UNE NOUVELLE ANNÉE MAIS TOUJOURS LE MÊME COMBAT...



Ils sont impressionnants, les investissements réalisés pour former les pauvres, et les plus pauvres en particulier, à dépenser mieux, à gérer mieux, à demander moins... à se rendre compte que c'est de leur faute s'ils ont des problèmes.

En même temps, ceux qui prétendent nous enseigner culbutent à cause d'une gestion particulièrement inefficace et malheureuse ; voire à cause de jeux financiers qui ressemblent à des escroqueries.

L'Etat alors, pour sauver l'économie, engage les moyens publics jusqu'à s'endetter gravement. Ce sont les loups et leur barbarie qui gagnent.

Que restera-t-il des moyens nécessaires et prioritaires à engager dans la sécurité sociale, l'école, les services publics ? Que restera-t-il comme moyens pour la libération des plus pauvres ?

2009 sera une année encore plus engagée de luttes et de résistances, en solidarité avec les plus pauvres.

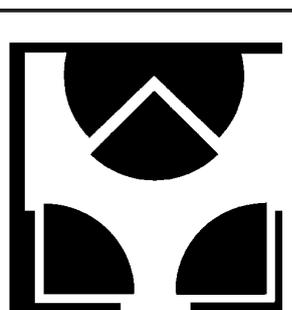
Nous comptons sur vous.

L'équipe d'Andenne

EDITORIAL

N° 264

SOMMAIRE



**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-3385893-87

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR Mail
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 264
Janvier 2009

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin - 5000 Namur

- **Andenne** **2**
 - "Ici ou là-bas..."
- **Ciney-Marche-Jemelle** **3**
 - Albert : itinéraire précaire
- **Namur** **4**
 - Des militants interpellent le conseil communal
- **Namur** **5**
 - L'article 60 : une chaîne sans fin
- **Nos droits** **6**
 - Une demande au CPAS
- **La page des enfants** **7**
 - Les vacances, on adore...
- **Tague ta vie** **7**
- **Ça se passe** **8**

ANDENNE

« ICI OU LÀ-BAS... LE MÊME COMBAT !

Je me suis envolée pour la République Démocratique du Congo et j'ai voulu partager avec vous cette formidable expérience...



MON PROJET...

Cette envie de partir à la découverte de l'Afrique est un rêve que j'avais depuis très longtemps. Envie de découvrir un autre pays, une autre culture, ... et depuis que je milite à LST, ce projet y a encore pris plus de sens.

Mon objectif est devenu celui de découvrir ce que représentent au quotidien la grande pauvreté et les atteintes aux droits fondamentaux et humains au Congo. Mais aussi les moyens qui sont mis en œuvre pour y résister et ce dans un contexte où la paix n'est pas garantie. Cela dans un but de formation personnelle et professionnelle. Formation au point de vue relationnel, du travail social et de la militance. Formation basée sur les échanges et le partage de savoir.

Ce projet a pu prendre forme et se concrétiser avec l'ONG Justice et Paix Belgique.¹

MON ENVOL...

A peine le boulot terminé à LST, je me retrouve le 6 août au matin à l'aéroport de Zaventem avec deux membres de la délégation Justice et Paix, valise (un peu trop chargée) à la main, direction : Kinshasa, la capitale.

Après 9h de vol, nous voilà donc à Kinshasa où nous resterons quelques jours : à peine le temps d'effleurer l'atmosphère de la ville.

Kinshasa : paradoxale, vivante, folle, surréaliste, ... Autant de qualificatifs ne suffisent pas à la décrire. Et déjà, pour moi, de nouvelles perspectives...

Nous nous envolons ensuite pour Goma où nous resterons quelques jours pour donner une formation sur les violences sexuelles faites aux femmes.

Nous n'aurons pas le temps de sentir la ville si ce n'est que par quelques courts trajets ici et là. Une ville qui garde encore les traces du passage de son volcan. Ce que je retiens de Goma ? Ce sont ces grands vélos en bois qui envahissent la ville et qui sont utilisés comme moyens de transport de marchandises par les habitants.

UNE RENCONTRE

Mais ce que je garde en mémoire, c'est surtout un regard, une rencontre avec une jeune femme. Une de celles qui vous marquent, que vous n'oubliez pas malgré la distance et les différences parce qu'au fond, vous sentez ce qui vous rassemble. Un moment de solidarité, tout simplement. Ensuite, direction Bukavu avec la traversée du lac Kivu.

Lors de cette semaine, nous avons enchaîné formations, rencontres mais surtout visites d'associations de défense des droits de l'homme. Avec certaines d'entre elles, nous avons beaucoup échangé sur la pauvreté et les manières d'y résister concrètement ici et là-bas. J'ai pu également tout au long de ce voyage partager mon expérience vécue à LST.

Avec d'autres, j'ai pu être directement en contact avec la population et ainsi partager mais surtout écouter les premiers acteurs et leurs réalités. Quels instants magiques de bonheur et de sens !

LA RÉSISTANCE EST LA MÊME...

Nous sommes ensuite retournés sur Kinshasa. Les autres membres de la délégation sont retournés et moi je suis restée une semaine supplémentaire pour me consacrer entièrement à la visite d'associations. Cette semaine m'a également permis de découvrir et de vivre des rencontres inoubliables. J'ai notamment participé à une activité de l'association « Grandissons ensemble », qui est une association de lutte contre la pauvreté qui a la même philosophie de travail que nous.

J'ai eu l'impression de me retrouver à une Cave si ce n'est que ce n'était pas dans un local mais sous un arbre situé au centre du village. Ce fut un réel temps, d'engagement, de construction collective, de partage et d'échanges de savoirs et de solidarité.

QUELLE EXPÉRIENCE !

Et nous arrivons déjà le 30 août où je m'envole à mon tour pour la Belgique; des souvenirs et des projets plein la tête. Voyage renversant, bouleversant qui vous marque à jamais au plus profond de vous mais aussi tellement passionnant et surtout plein de sens, de solidarité, de vie, de rêve, ... Bref, de bonheur tout simplement. Et quand il peut être partagé, cela le rend encore plus fort !

Mais ce voyage m'a également confirmé que je ne m'étais pas trompée sur mes choix de vie, de société, sur mes luttes, sur mes espoirs, sur mes rêves et sur mes projets à venir. Je reste persuadée, peut-être naïvement, que tout reste possible si on y croit, mais qu'on y croit ensemble et qu'on s'en donne les moyens.

Delphine Noël.

1. Organisation non gouvernementale de défense des droits de l'homme et de plaidoyer politique.

CINEY-MARCHE-JEMELLE

ITINÉRAIRE PRÉCAIRE

Nous reprenons ici un article écrit par Christophe Dubois, journaliste pour la revue Symbioses.

Symbioses est le magazine réalisé par l'asbl Réseau Idée qui se bat pour une éducation populaire à l'environnement. Le magazine dans lequel est paru l'article date de septembre 2008 et traite du sujet : Précarité : une question d'environnement. Il y a trente ans, la RTBF montrait le quotidien et l'environnement d'une famille pauvre, celle d'Albert Harte, et le regard que les voisins portaient sur elle. Interpellant. Aujourd'hui Symbioses l'a retrouvé.

1980. Lieu-dit de « La Bosse », près de Maredsous. Ici vivent ceux que les gens du village appellent « les baraquis ». Trois familles et leurs treize enfants, illégalement installés dans des caravanes résidentielles et des baraquements. Des déchets en tous genres jonchent le sol. Les débris des familles, « parce que le camion ne vient pas jusqu'ici », mais aussi ceux lancés par les passants.

Chef de file de cette petite tribu, Albert Harte raconte sa vie et ses envies à Jean-Claude Defossé, le journaliste qui lui consacre un reportage pour l'émission « Autant Savoir »¹ : Mon plus grand espoir : de l'eau et du courant, mais la commune ne ferait pas ça pour nous. » Son eau, Albert et ses enfants vont donc la chercher dans une citerne, à quelques centaines de mètres. C'est de l'eau de pluie. Qu'ils boivent à en devenir malades.

À l'école du village, même si on est venu initialement les chercher, pour atteindre le nombre minimum d'élèves, on n'en veut plus vraiment. « Pas propres », dit le directeur un peu embarrassé. Pas dans les normes non plus : « Je les aimais bien, mais c'est mieux pour l'école et notre village qu'ils soient partis ». Du coup, la plupart des enfants de « La Bosse » ne savent ni lire ni écrire. Finalement certains apprendront dans une école d'enseignement spécialisé.

L'assistante sociale de la famille explique : « Les gens voient avant tout la saleté qui règne autour de chez eux, sans savoir pourquoi il y fait sale. Ils ont souvent été chassés des communes

parce que leurs roulottes sont considérées comme inesthétiques. Donc, les enfants ne pouvaient pas fréquenter l'école régulièrement. Tout se tient et s'enchaîne ».

2008. Près de trente ans plus tard, Albert Harte nous accueille chez lui, dans son chalet du domaine du Pierreux, à Heure. L'endroit est plutôt bucolique. On y accède par une petite route serpentant au milieu des prairies et des bois. « J'ai quitté La Bosse grâce à l'assistante sociale qu'on voit dans le film ; elle m'a aidé à titre personnel à acheter une maison, raconte-t-il. Puis on l'a vendue pour acheter ce chalet. J'avais besoin de revenir en pleine nature. De me sentir libre.

« Même si sans voiture, c'est pas facile ». S'il vit mieux aujourd'hui, tout n'est cependant pas rose. Le regard malicieux et la voix franche, il explique comment, pour se chauffer il fabrique des briquettes avec des toutes-boîtes et un peu de colle à tapisser. Histoire de compenser la hausse du prix de l'énergie. « Ça pollue plus et c'est mauvais pour la santé, mais j'ai pas le choix. J'alterne donc les briquettes avec du charbon ou du bois ramassé par terre.

J'ai bien demandé des primes à l'isolation mais ils ne veulent pas parce que je suis dans un chalet. On est exclu du système parce qu'on n'est pas dans une zone d'habitat ». Il sera d'ailleurs bientôt interdit de se domicilier dans les campings et parcs résidentiels en zone de loisirs.



Un gros problème pour les personnes précarisées, parce qu'il n'existe pas d'alternative bon marché. « J'ai même du hypothéquer mon chalet pour obtenir une arrivée individuelle d'eau et d'électricité, sinon je devais payer les dettes de mes voisins, car il n'y avait qu'un compte pour tout le domaine ».

LUTTE POUR EN FINIR AVEC L'EXCLUSION

Si aujourd'hui, avec de gros problèmes de santé, Albert tire l'essentiel des revenus de l'intervention majorée (anciennement appelée « vipo » pour veuf-invalidé-pensionné-orphelin), ce jeune soixantenaire souligne qu'il a toujours travaillé. « J'ai commencé à 12 ans. On me payait alors avec un pain et des cigarettes. Puis j'ai fait ferrailleur. Je vendais au poids des ferrailles, des bouteilles, des cartons et des pneus usagés. Jusqu'à ce qu'on demande aux habitants d'aller aux parcs à conteneurs ou aux bulles à verre, en payant des entreprises pour gérer tout ça. Ça a tué le secteur informel, les petits travailleurs comme moi ».

Depuis « La Bosse », sa situation s'est améliorée vaille que vaille. Grâce notamment à son culot, sa hargne, sa soif d'apprendre. Armé de son vécu et de son bagou, Albert n'a pas peur d'interpeller les politiques, de faire appel à un avocat ou un notaire, d'inviter la presse ou de convoquer le président du CPAS pour une entrevue dans son chalet. Militant chez Luttes Solidarités Travail (LST), il est même aller porter la voix des plus pauvres chez le premier ministre, « au 16 ». « Je ne veux pas la charité, mais des droits ».

Car il y a encore « des Bosses » : « ma voisine d'en face n'a ni eau ni électricité. Et ma petite-fille a toujours honte de dire qu'elle habite ici, peur du regard des autres ».

Christophe Dubois

1. « Des pareils à nous autres » Autant Savoir, RTBF, 1980.

NAMUR

LA RÉALITÉ DE LA RUE

Depuis environ deux ans, des militants de LST assistent régulièrement aux séances du Conseil communal de la Ville de Namur.

Objet : réactions au Conseil communal du 17 novembre 2008

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames, Messieurs les Echevins,

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Depuis environ deux ans, des militants de LST assistent régulièrement aux séances du Conseil communal de la Ville de Namur.



photo de R. M.

Nous cherchons à comprendre le fonctionnement de la démocratie à l'échelon communal, et rappeler par notre présence dans le public que les conseillers communaux représentent tous les citoyens, y compris les plus pauvres.

Le 17 novembre 2008, les débats relatifs à l'abri de nuit nous ont interpellés. Débat, il y a eu, mais pas celui qu'on est en lieu d'attendre au sujet des personnes sans logement ou mal logées.

Lors de nos rencontres à LST, nous avons décidé de réagir.

Ensuite, le décès, survenu quelques jours plus tard, d'un « résident de la rue », et les commentaires que cela a suscités dans la presse, sont venus appuyer l'importance de notre interpellation pour un réel accès à l'habitat pour tous et pour toutes les familles.

Des symptômes et des causes profondes

Des abris de nuit et des lieux pour se chauffer sont sans doute nécessaires dans l'urgence, mais ne constituent pas une réponse à long terme.

Les vraies questions, trop souvent oubliées, pour lesquelles les personnes et familles les plus pauvres luttent, sont plutôt : comment accéder à un habitat décent ?, comment le conserver ?, comment chauffer un logement mal isolé ?, comment faire face au coût crois-

sant des loyers et de l'énergie avec des budgets fondamentalement insuffisants ?

Trop souvent, les réponses se limitent à l'urgence : cependant il n'y a aucune fierté, en rajoutant des lits supplémentaires dans un abri de nuit ou en ouvrant des chauffoirs, à pouvoir garantir que « personne n'ait froid plus d'une heure sur Namur ».

Trop souvent, les réponses fragilisent le « lien social » de la solidarité (notamment en pénalisant la cohabitation)... puis créent des services pour « reconstruire du lien social ».

Trop souvent, les réponses courent après le « risque zéro » : mais, l'enjeu est-il « personne à la rue » ? ou « tout le monde dans un logement décent » ?

Nous sommes bien placés pour dire qu'il faut maintenir et développer des solidarités immédiates qui feront reculer les souffrances et qui seront autant de résistances à la misère, mais il faut dépasser la gestion des symptômes de la pauvreté, et mobiliser les énergies pour en combattre les causes profondes.

La réalité de la rue

A l'une de nos dernières rencontres des « Caves » (un mardi sur deux toute l'année), nous avons reparlé des politiques d'urgence dont l'abri de nuit.

Un ami nous partageait sa joie de nous annoncer qu'il venait de retrouver

un logement après plusieurs mois passés à la rue. Il nous disait aussi son profond découragement les semaines précédentes et ses idées d'en finir avec la vie tellement cela devenait difficile.

Nous ne pouvons pas accepter que l'on dise que la réalité de « vivre à la rue » concerne une trentaine de personnes (chiffre cité lors du Conseil communal). Tout comme nous refusons l'idée que des êtres humains puissent, quels qu'ils soient, choisir la souffrance et le mépris comme objectif de vie.

Il y a une trentaine d'années, à Namur, quand nous nous mobilisions avec des personnes et des familles qui vivaient la misère au « 55 » ou dans les vieux quartiers du Centre ville, les questions que nous posions étaient déjà les mêmes.

A cette époque, les pauvres mouraient où ils vivaient, au « 55 », dans des logements délabrés du centre ville ou dans la rue. C'est encore ainsi de nos jours.

Il n'y a pas de grand changement pour les plus pauvres, parce que les mécanismes économiques et structurels qui produisent la pauvreté sont toujours présents, voire se renforcent, notamment par l'appauvrissement progressif du monde du travail.

Un réel engagement

Nous attendons de nos élus un réel engagement pour construire le droit au logement décent, en garantissant à chacun un logement salubre, financièrement accessible, et adapté à ses besoins familiaux.

Nous restons à votre disposition pour poursuivre la réflexion.

Nous profitons de la présente pour vous présenter, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs les Echevins, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, nos meilleurs vœux pour 2009.

Des militants de LST.

PARCOURS POUR UN TRAVAIL

Je suis en article 60. A quand un vrai emploi ?

J'ai 44 ans, j'ai 3 enfants à charge et j'ai le RIS ⁽¹⁾.

J'ai travaillé pendant 6 mois dans un centre de vacances. J'ai dû arrêter de travailler car mon salaire servait à payer les dettes de mon compagnon et cela je ne pouvais plus l'accepter.

De plus j'étais enceinte et je voulais aller sur la mutuelle. Mais comme je n'avais pas assez de jours de travail, je n'ai pas eu droit à la mutuelle ni au chômage.

Je me suis séparée de mon compagnon car la vie était très difficile. J'ai fait de la dépression.

J'ai demandé au CPAS le RIS pour pouvoir subvenir aux besoins de ma famille. J'ai eu beaucoup d'assistantes sociales. Pourquoi un CPAS permet-il autant de changement ?

En 2008, j'ai demandé à l'assistante sociale pour pouvoir bénéficier d'un « article 60 ».

L'article 60 permet à une personne bénéficiant du RIS de travailler pendant un certain nombre de jours et de mois pour avoir accès à la sécurité sociale via le chômage.

Je suis en médiation de dettes pour 5 ans et l'argent que je gagne en travaillant va me permettre de rembourser un peu plus vite.



Il a fallu s'organiser avec la famille pour que tout se passe bien. Mon choix de lieu de travail était les Petits Riens. C'est une asbl, qui vend des vêtements et du mobilier à des personnes qui vivent des difficultés.

Au début, j'ai eu un peu de mal à m'intégrer dans une équipe qui fonctionnait déjà. J'ai commencé à l'essai pendant 3 mois à 1 euro de l'heure plus le RIS. Ce qui n'est pas négligeable.

Je me plaisais tellement que j'allais travailler en étant malade. Mais malheureusement, cela n'a pas duré. Après 4 mois, j'ai arrêté.

En discutant avec l'AS, nous avons pu négocier un nouveau contrat avec OXFAM qui est similaire aux Petits Riens. Au début, j'en faisais plus que ce que mon contrat le permet mais voilà les critiques ont commencé et j'étais très stressée.

Quand j'ai rendez-vous avec l'AS du CPAS et que j'arrive en retard parce que le bus a du retard, on me le reproche. De même lorsque j'ai rendez-vous chez le médecin et que je suis quelques minutes en retard. Je ne dois pas être malade mais d'autres peuvent l'être. On m'a même proposé de travailler 4 jours semaine parce que selon lui j'allais trop souvent chez le médecin.

J'ai travaillé avec une infection très forte que le médecin a du m'hospitaliser d'urgence et j'ai passé les fêtes de fin d'année sur un lit d'hôpital au lieu d'être avec mes enfants.

Ce n'est pas facile de travailler dans ces conditions. Mais je ne vais pas me laisser

faire. J'ai un contrat de travail pour des tâches bien définies et je m'y tiendrai.

Il a fallu s'organiser avec la famille pour que tout se passe bien. Mon fils de 16 ans va rechercher sa petite soeur à l'école.

On se partage les tâches ménagères. Qui fait quoi ? Quand ? Ils ont un peu plus de responsabilités. Les enfants sont fiers parce que je travaille.

En ce début d'année, je vais travailler un samedi sur deux pour pouvoir bénéficier de jours de congé pendant les grandes vacances. Là aussi, cela crée des difficultés avec les personnes qui y travaillent. Notamment, les bénévoles. Il y a de la tension.

J'ai droit aussi à un jour de formation par semaine. Je vais prendre des contacts pour connaître les modalités de la formation concernant la vente. Ce serait un plus pour l'avenir.

Maintenant, sans diplôme je ne peux pas postuler dans les magasins de vente. Je voudrais aussi me syndiquer, mais là aussi ce n'est pas bien perçu par les autres.

Je me pose des questions sur l'opportunité de cet article 60: pourquoi à mon âge, je doit prêter 18 mois de travail alors qu'un jeune a moins de mois de travail pour avoir les mêmes droits.

Et lorsque j'aurai fini mon contrat, j'aurai droit sûrement à l'allocation de chômage et ensuite au plan d'accompagnement des chômeurs mais pas à un vrai emploi.

En travaillant, je perds des avantages : sacs poubelles gratuits, exonération de la taxe déchets ménagers, exonération de la taxe de la redevance radio-télévision, etc... Mais je participe à l'économie du pays.

Une militante

(1) Revenu d'intégration sociale

NOS DROITS

UNE DEMANDE AU CPAS

Comment introduire une demande au CPAS ?

A quoi faut-il être attentif ? Que faut-il faire, ou ne pas faire ?

L'AUDITION PRÉALABLE

Une fois saisi de la demande d'aide, le CPAS a 30 jours pour prendre sa décision. Pendant ce temps, l'assistante sociale rassemble les informations nécessaires, puis prépare le dossier pour qu'il puisse passer au Conseil du CPAS en vue d'une décision.

L'assistante sociale doit informer le demandeur qu'il a le droit d'être entendu par le Conseil avant que celui-ci ne prenne sa décision.

LE DROIT D'ÊTRE ENTENDU

Cette information doit figurer sur l'accusé de réception qui est donné au moment où la demande est faite. Mais l'assistante sociale a l'obligation de s'assurer que la personne a bien compris qu'elle peut utiliser ce droit de demander à être entendu. La loi précise que le demandeur qui désire être entendu doit en faire la demande écrite.

Concrètement, dans certains CPAS (à Namur notamment), on peut cocher la case « désire être entendu » qui figure sur l'accusé de réception. Mais on peut aussi écrire au CPAS en demandant d'être entendu.



Attention, parfois le CPAS s'apprête à prendre une décision d'office, sans qu'il n'y ait eu de demande préalable. Il s'agit le plus souvent de décision de retrait ou de fin d'octroi d'une aide.

Dans ce cas, l'obligation du CPAS d'informer l'intéressé de son droit d'être entendu est en réalité d'autant plus importante, puisque le CPAS envisage de prendre une décision négative !

LE DÉROULEMENT DE L'AUDITION

Le CPAS envoie une convocation pour être entendu. Il s'agit du jour où le Conseil statuera sur la demande : il entend d'abord le demandeur, puis prend sa décision.

Dans les grands CPAS, la décision est prise par un comité spécial qui ras-

semble le président et certains des conseillers du Conseil du CPAS. L'audition se déroule donc devant ce comité spécial.

On peut être accompagné par qui on souhaite (un proche, un membre de la famille, son avocat, son syndicat).

Concrètement, on se présente devant le Conseil ou le comité composé de quelques conseillers, du président du CPAS et de l'assistante sociale en charge du dossier.

Le président du CPAS pose des questions, et les questions et réponses sont notées dans un procès-verbal. Le demandeur peut demander de recevoir une copie de celui-ci.

Le CPAS n'est évidemment pas lié par les explications données. Il peut prendre une décision qui en tient ou n'en tient pas compte. Mais se présenter et s'expliquer est un moment important pour prendre la parole soi-même, car sinon le Conseil ne peut décider qu'en fonction des informations préparées par l'assistante sociale.

Un conseil pour la route : Il est important de préparer cette audition. Avec le stress, on risque peut-être de mal s'exprimer ou mal se faire comprendre, de passer à côté de l'essentiel, ou de s'énerver.

Philippe Versailles

QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE

AGENDA DES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
3 février 2009 à 20h00
17 février à 20h00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 10h30.

A ANDENNE

Le mardi :
10 février 2009 à 20h00
24 février à 20h00

DES ENFANTS DE NAMUR

TAGUE TA VIE

Suite du journal de décembre

LES VACANCES, ON ADORE !...

L'ECOLE, ÇA DÉPEND... !

Les enfants de la BDR nous partagent leurs chouettes souvenirs des vacances de Noël et aussi de leurs rentrées (et pour certains, c'est moins drôle)...

J'ai voyagé, je suis allé à la mer avec ma tata et mon tonton.

Ce que j'aime bien à l'école, c'est quand on fait des bricolages et qu'on dessine, parfois je dessine à la maison.

J'ai été à Pirouette avec ma cousine, ma tante, ma petite sœur et mon petit frère.



On a joué dans la neige, avec les glaçons on s'est amusé à faire des grimaces.

C'est gai, parce qu'on peut dormir tard !

On a fait beaucoup la fête, on a réveillonné, on a mangé plein de bonnes choses, papa a beaucoup rigolé...

C'est chouette quand on ne va pas à l'école !

A la récré, il y a un garçon qui m'embête et je n'aime pas ça ! Je ne m'amuse pas bien avec mes copines car elles vont jouer avec d'autres filles. Il fait froid et on ne peut pas rentrer dans les classes.

3. Quand faut y aller, faut y aller

(...) Mais revenons à l'école, puisque j'ai décidé d'y retourner... Mes meilleurs souvenirs, c'est l'école primaire. J'apprenais bien. Ce n'était pas toujours facile de se faire des amis, mais ça allait. L'embêtant, c'étaient les clans. Les filles restaient trop dans leur coin et les garçons faisaient du foot. Et moi, le foot...

Ce que je préférerais, c'était déjà le chant. Qu'est-ce que j'ai chanté et dansé et imité les chanteurs pendant les récréations ! Ah ! Je pourrais aller dans cette école... Je rigole. C'est une école de bourges. Faut les voir sortir à quatre heures ! Qu'est-ce que tu veux que je fasse là ? Non ! C'est trop difficile de s'intégrer.

Et cette école au centre ville ? Cette école-là, ça m'arrangeait bien d'y retourner ! Parce que je pouvais sécher les cours 30 demi-journées par année. Je pouvais et j'en profitais. Parfois, j'allais chez un médecin, il ne captait rien, mais il faisait le certificat. Je pouvais alors aller chanter dans les rues et me faire un peu d'argent.

Moi, je n'ai plus de père pour surveiller mes absences. Personne pour me mettre mes limites. J'aurais dû m'en mettre moi-même. Mais je ne savais pas si ça en valait la peine.

Se faire des amis, vous avez beau dire : c'est pas facile. C'est vrai que depuis que je reste chez moi, je ne vois plus beaucoup de jeunes de mon âge.

Y'a quelques jours, j'en ai vu deux s'approcher de chez moi. Je les ai vus venir. J'ai espéré, j'ai espéré. Qu'est-ce que j'ai pu espérer les voir venir pour moi.

J'ai attendu. Puis j'ai entendu « Regarde par la fenêtre. C'est sûrement dégoûtant. Il n'y a personne là dedans. » Puis « Merde, il y a quelqu'un. On se casse. »

Ils se sont cassés.

Et quelque chose s'est brisé en moi.

Je me suis à nouveau retrouvée toute seule, encore plus seule au monde.

J'ai trop espéré.

Est-ce vraiment à l'école qu'on se fait des amis ? Et comment ? J'ai juste des copains et des copines. Ce n'est pas la même chose. C'est juste des gens qu'on fréquente, avec qui on parle quand on se rencontre mais qui t'oublent après.

Quand j'étais toute petite, j'avais une amie, je m'en souviens. On était ensemble en maternelle. On jouait ensemble au château fort. Et puis, on a voulu toutes les deux devenir la reine du château. Deux reines pour le même château, ce n'était pas possible mais ni l'une ni l'autre ne voulait céder sa place. Pour une fois qu'on pouvait être reine ! Ça s'est terminé par une belle dispute ! N'empêche, cette fille était mon amie pendant les trois années de la petite école.

Mais ça, c'était quand j'étais petite. Depuis... Ah si ! Depuis, je m'étais liée d'amitié au cours de gym. J'ai toujours été très souple et j'ai toujours adoré danser en chantant.

Je faisais souvent équipe avec Vanille : c'était une super-championne. On était devenues inséparables, on avait les mêmes goûts.

Maintenant, peut-être vais-je rencontrer quelqu'un qui comme moi, adore chanter ?

Ou quelqu'un qui pourrait prendre le temps de m'écouter chanter, et qui aurait du plaisir à me revoir, à me téléphoner, et qui passerait près de moi les mercredis et les week-ends.

Quelqu'un à qui je pourrais confier mes secrets et... dans ma tête, il y a le gars du bus, celui avec un foulard rouge... Mais assez rêver...

Oui, dans une école il y a plein de jeunes... C'est vraiment là que je dois aller !

J'ai choisi l'école... J'y vais. J'y suis.

C'était impressionnant de passer la grille. C'est difficile à vivre... Comme accueil, j'avais imaginé mieux.

- T'as vu, c'est une nouvelle ?

- Ouais.

- En tout cas, moi, je n'aime pas comme elle s'habille.

- Comment tu t'appelles ?

- Angèle.

- Et qu'est-ce que tu fais là ?

- Rien... j'attends. Pourquoi ?

- Tu es en quelle année ?

- Cinquième.

- Cinquième quoi ? Social ou quoi ? Vente ?

- J'ai pris social.

- Aaaaah ! Elle est dans notre classe !

- Je préviens déjà d'avance : un, tu n'es pas bien habillée, deux, tu pues et trois, ta place est ailleurs.

- Au fait, tu connais un peu le flamand ?

Je me tais, je voudrais savoir jusqu'où on peut aller dans la méchanceté.

- Je suppose que oui, alors écoute bien : BUITEN.

On peut aller très loin avec la méchanceté.

A suivre

Angélique, Assia, Zela, Sevidié, Nouram, Catherine,
Laura, Wendy, Maximilien, Julie, Laurent

"Tague ta vie, tes jours, tes nuits, tague" est écrit par LST Jeunes. En vente à 5 euros.

ÇA SE PASSE

A Gemelle

AGIR DANS L'OMBRE

Un jour, un sage africain m'a dit « Nous sommes tous des papas ou des mamans, nous portons tous la responsabilité des enfants de notre terre »

L., K., S., R. l'ont bien compris. Ils n'ont pas hésité à ouvrir leur porte, leur cœur, à partager leur repas.

Cela se passe à Gemelle, une famille en crise, tout le monde souffre, les parents les enfants.

Les temps sont durs, mais les voisins, la famille L., K., la famille R., S., se sont épaulées pour que les petites puissent trouver un gîte et un repas, leur offrir une ambiance sereine et surtout de l'amour.

Ces familles pourtant n'ont pas toujours été bien considérées, leur

capacité d'être de « bons parents » a été mise en doute.

Deux petites filles qui n'oublieront jamais cet élan de solidarité.

Aujourd'hui elles sont en famille d'accueil, ces familles ne les voient plus et en sont fortement affectées, tout cet investissement et si peu de considération.

Que l'amour dans les yeux de ces petites filles puissent compenser le manque de reconnaissance des services pour ces actes tellement nécessaires et qui font chaud au cœur.

Merci à toutes ces familles qui agissent dans l'ombre pour que le monde soit moins dur envers nos enfants.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle :
Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, Isabelle, Jean-Marc, Philippe,
les enfants de la bibliothèque de rue et l'équipe de
rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien: 15 Euros/an
Cpte : 001-3385893-87
de la Fédération LST asbl
27, rue Pépin
5000 NAMUR

Tous les dons de plus de 30 Euros
sont déductibles des impôts
Montant à verser sur le compte
250-0083038-91

de CARITAS SECOURS francophone
(délégation de NAMUR -LUXEMBOURG)
avec comme mention: :
projet n° 05/65 (LST)
ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84 48 22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Route de France, 5
5377 BAILLONVILLE
Tél. : 0479/28 90 57
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :
L.S.T. asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22 15 12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64 89 65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

**Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...**

**Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...**

Bonne lecture

Traitement des photos et impression :
IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien
de la Communauté française (Ministère
de la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi)

LA CAUSE DES DROITS DE L'HOMME

Nous collaborons depuis de nombreuses années avec le mouvement ATD Quart Monde. Parmi d'autres, voici quelques exemples.

Début des années 80 nous participions aux caves animées par André Modave à Bruxelles.

Nous pouvons aussi rappeler le travail accompli pour réaliser le Rapport Général sur la pauvreté, la participation au collectif des associations au Service de lutte contre la pauvreté pour que la parole des plus pauvres soit entendue.

Nous avons pris une position commune par rapport au réseau wallon de lutte contre la pauvreté c'est-à-dire de refuser que la parole des plus pauvres soit confisquée par des technocrates.

Nous avons mené ensemble et avec Amnesty Internationale l'action de la journée du refus de la misère en 2007 : la signature de la déclaration de solidarité avec les plus pauvres.

Ce 17 octobre 2008, nous avons déposé ensemble la dalle en hommage à la résistance des plus pauvres contre la misère au Parlement wallon, pour rappeler au moment des soixante ans de la déclaration universelle que la pauvreté est un déni par rapport aux droits de l'homme.

Au nom de notre amitié et du travail accompli ensemble, nous saluons le fait que le mouvement ATD vient de recevoir le prix Unesco/Bilbao pour la promotion d'une culture des droits de l'homme.

Il récompense une organisation qui apporte une contribution significative à la cause des droits de l'homme par l'éducation, la recherche et un travail de sensibilisation des décideurs et du grand public.

Fabien Lardinois